

REQUETE EN ABATTAGE D'ARBRE·S
soumise à la LPrNP (Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager)

Dossier No Parcelle 1245/28/2025

A remplir par le responsable communal

Requête reçue le : 17.02.2025 Responsable communal : M. Florim Ajda
 Visite sur place : 17.02.2025 Arbre(s) dangereux : OUI NON
 En présence de : Yann Giorgianni, le responsable, et le jardinier

A remplir par le requérant de l'abattage

A. Intervenants : **Raison sociale ou adresse**

Propriétaire	Comunus Sicav Chemin du Pierrier 1 1815 Clarens
Demandeur	M. Yann Giorgianni Responsable et jardinier St-Georges's International School

A remplir par le requérant de l'abattage

B. Situation de l'arbre/des arbres à abattre

Adresse	Chemin de Saint-Georges 19, Clarens
Parcelle No	45772

A remplir par le requérant de l'abattage

C. Motif(s) de la demande

Motifs invoqués par le requérant : Les arbres semblent morts et dépérissant

A remplir par le responsable communal

D. Caractéristique de l'arbre/des arbres à abattre

No	Nom scientifique	Nom français	Remarque(s) – diamètre/circonférence à 100 cm du sol	Valeur du sujet en CHF
1	<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	Ø18 cm	
2	<i>Chamaecyparis lawsoniana</i>	Cyprès de Lawson	Ø 90 cm	
3	<i>Castanea sativa</i>	Châtaignier	Ø 85 cm	
4	<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Ø 77 cm	

E. Motifs admis selon la LPrPNP

- Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés
- Entrave avérée à l'exploitation agricole
- Impératifs de construction ou d'aménagement (mise à l'enquête / rapport d'expertise en annexe)
- Aucun motif invocable selon la LPrPNP

Remarque(s) du responsable communal :

- Arbre n°1 – **Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)** : Fortement atteint par la chalarose du frêne, cet arbre est en état de dépérissement avancé.
- Arbre n°2 – **Cyprès de Lawson (*Chamaecyparis lawsoniana*)** : Présente deux pointes sèches et une forte descente de cime, indiquant un dépérissement sévère.
- Arbre n°3 – **Châtaignier (*Castanea sativa*)** : Sec sur pied et atteint du chancre du châtaignier.
- Arbre n°4 – **Chêne (*Quercus robur*)** : Subit une descente de cime avec plus de 60 % de la couronne sèche. Cet arbre est situé au-dessus de la place de jeux de la crèche, ce qui peut poser un risque potentiel important de chute de branches.

F. Préavis du service des espaces publics

- favorable à l'abattage
- défavorable à l'abattage (voir remarques du responsable communal)
- la demande ne peut pas être prise en considération, aucun motif valable n'étant invocable selon la LPrPNP. L'abattage est refusé d'office.

G. Proposition du service des espaces publics à la Municipalité

- L'état d'urgence nécessite un abattage dans les meilleurs délais (urgent)
- Autoriser l'abattage avec compensation (voir sous rubrique H. Compensation prévue)
- Refuser l'abattage pour les motifs suivants :
- Autoriser la taille d'allègement, de nettoyage ou de rééquilibrage
- Autres recommandation d'entretien :

H. Compensation prévue

- Nouvelle plantation : 4 arbres majeurs d'une hauteur de minimum 2m50 à la plantation
- Financière (voir les valeurs des sujets sous rubrique C. Caractéristique de l'arbre)

I. Affichage au pilier public

Date d'affichage au pilier public : du 25.02.2025 au 26.03.2025

J. Remarque(s) éventuelle(s)

Le collaborateur technique : Florim Ajda

Date : 19.02.2025 Visa : FA

Le chef de service : Patrick Aubort

Date : 24.02.2025 Visa : [Signature]

La directrice : Irina Gote

Date : 24.02.2025 Visa : [Signature]



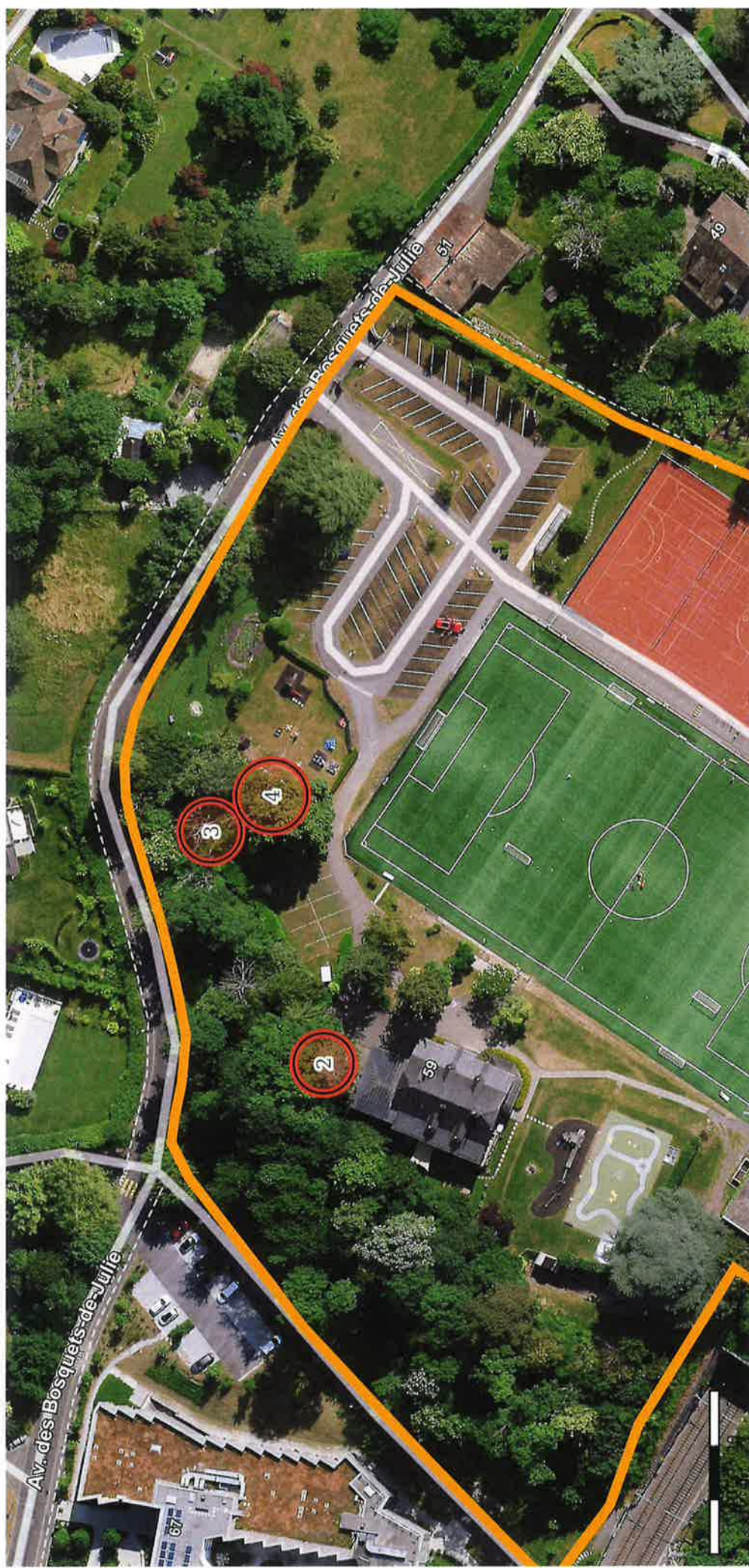
© Géodonnées : Cartoriviera, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique

Demande d'autorisation d'abattage, parcelle No 1245

Arbre No 1 Frêne (Fraxinus excelsior)

Echelle : 1:500
Coordonnées : 2'557'153 / 1'144'010
Date d'impression : 18.02.2025
burdett





© Géodonnées : Cartoriviera, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique



Demande d'autorisation d'abattage, parcelle No 1245

Arbre No 2 Cyprès de Lawson (Chamaecyparis lawsoniana), No 3 Châtaignier (Castanea sativa), No 4 Chêne (Quercus)

Echelle : 1:1'000
Coordonnées : 2'557'282 / 1'144'174
Date d'impression : 18.02.2025
burdef

ARBRE N° 1



ARBRE N° 2



ARBRE N° 2



ARBRE N° 2



ARBRE N° 3



ARBRE N° 4

